Envoyé en préfecture le 22/06/2023
Reçu en préfecture le 22/06/2023
Publié le
ID : 060-216004259-20230609-DEL252023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 9 juin 2023

N° 25/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Absents :6

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
02/06/2023

Date d'affichage
02/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin 2023 à 19h15, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 02/06/2023.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme PAILLARD Elodie ; M. LECHEVALIER Gilles, M. BRIATTE Hubert ; Mme CHARTIER Florence. ; M. KOUAOVI Eric

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DE WAELE Isabelle donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert
M. MOREAU Régis donne pouvoir à Mme SOLINAS Brigitte
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
Etai(ent) excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie, Mme DERRIEN Véronique ;M. DELBAR Jean Pierre
Etai(ent) non excusé(s) : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. DELAHAYE Frédéric

OBJET

NOUVEAU PRESTATAIRE DE REPAS CANTINE

Mme le Maire informe que le prestataire de repas de cantine « l'atelier du valois » ne souhaite plus renouveler son contrat à compter de la rentrée scolaire 2023. Dans la même optique (circuits cours et produits locaux), un nouveau prestataire, le traiteur « le champs fleuri » de La Croix Saint Ouen prendra le relais à la rentrée. Le prix du repas est de 5,15€ TTC. Mme la maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le contrat.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Mme la Maire à signer le contrat avec ce nouveau prestataire.

Ainsi fait et délibéré le 09/06/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

